



## Reprise du 22 juin

publié le 19/06/2020

Madame, Monsieur,

Comme annoncé par le Président de la République, tous les élèves reprennent le chemin de l'école à partir du 22 juin. Nous vous invitons à regarder avec attention les emplois du temps sur Pronote et à prendre connaissance, avec votre enfant, de l'organisation de cette reprise (infographie ci-jointe).

A partir de lundi il n'y aura plus de cours en distanciel même si Google Suite restera un outil utilisé au quotidien.

La demi-pension sera prise en charge par le Département et se déroulera au restaurant scolaire par niveau de classe.

A noter que le mercredi 24 juin et mardi 30 juin seront réservés à l'accueil des classes de 3ème (Oraux et résultats d'affectation).

Le transport scolaire sera assuré.

Nous restons à votre écoute !

 [retour\\_22\\_mai\\_2\\_](#) (PDF de 250.9 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**